

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 MARS 2024
PROCES VERBAL

Le Président ouvre la séance à 11H00, salue les 64 membres présents et les remercie pour leur participation.

L'Assemblée adopte le principe du vote des décisions à main levée, prises à la majorité des membres présents conformément aux statuts.

L'ordre du jour a été transmis à tous les membres avec les documents du programme d'activité du 1^{er} semestre 2024.

Point 1- INTRODUCTION

L'année 2023 aura été à nouveau « normale » après 2 années compliquées compte tenu des crises sanitaires successives. Les activités ont été à nouveau plus nombreuses avec des participations plus importantes.

Au 31.12.2023, le bilan des effectifs s'établissait à 114 membres avec au cours de l'année 2 nouvelles adhésions, 6 démissions et malheureusement 4 décès.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous déplorons les décès de Véronique et Guy VIAL, Philippe GRASLAND et Marie Rose HELFRICH, fidèles membres et très appréciés. Le Président invite l'Assemblée à observer une minute de silence en leur mémoire.

Les points marquants de l'année passée sont les suivants :

2 subventions ont été versées pour un montant cumulé de 3.000 € détaillé comme suit : 1.000 € par Mr Eric Muller au nom du CSE pôle HUS (les mis à disposition des HUS) et 2.000 € provenant du CSE Euro Métropole Ugecam Alsace. Ces subventions bienvenues seront utilisées pour atténuer les coûts de nos sorties. Bien entendu nous espérons à nouveau en 2024 obtenir ces apports financiers. Il faudra pour cela attendre les nouvelles élections aux CSE qui auront lieu en 2024.

Toujours présente à nos côtés, l'imprimerie de la CARSAT a, comme chaque année, imprimé tous nos documents. L'Amicale a beaucoup de chance de bénéficier de ce service et surtout de trouver auprès du personnel de l'imprimerie écoute, conseils et considération, d'autant plus qu'ils ont eu énormément de travail suite à la réforme des retraites et la remise à plat de tous les documents.

Notre site internet fonctionne bien et les mises à jour se font au fur et à mesure des événements. Tous les documents (programmes, fiches détaillées des sorties et fiches d'inscriptions) et informations sur la vie de l'Amicale s'y trouvent. Les membres sont invités à le consulter régulièrement et en particulier la page concernant la procédure d'accès au site. Il n'y a pas de code d'accès.

Le Président remercie tous les membres du Comité pour l'aide précieuse qu'ils lui apportent tout au long de l'année afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Amicale, ainsi que l'ensemble des membres de l'Amicale pour leur fidélité et leur participation.

Pour finir, le Président évoque un événement important à venir et à fêter, à savoir les 60 ans d'existence de l'Amicale qui a été fondée officiellement le 28 février 1966, sachant qu'en réalité elle existait de façon non officielle depuis 1963.

Point 2 : Approbation du PV de l'AGO du 10 mars 2023

Le PV de l'AGO ayant été transmis à tous les membres, il n'est plus lu en séance mais directement soumis au vote.

PV approuvé à l'unanimité

Point 3 : Rapport d'activités 2023

Réunions comité : 7 réunions ont eu lieu durant l'année.

Autres réunions : Albert SCHMITT les évoque à savoir : La galette des rois le 13 janvier avec 55 participants, l'AGO le 10 mars au restaurant «Au Canon» avec 60 participants et la réunion de fin de 1^{er} semestre le 16 juin au chalet des pêcheurs avec 40 participants.

Conférences : 2 conférences au 1^{er} semestre : Les femmes résistantes en Alsace et en Moselle par Mme MASCONI et l'acupuncture par le Professeur J. KLOPFERSCHMITT.

2 conférences durant le 2^{ème} semestre : la Silver Economie par Mme LARCHEZ et l'Humanisme Alsacien par M. Gabriel BRAEUNER.

25 à 35 personnes ont assisté avec beaucoup d'intérêt aux conférences. Comme toujours, les conférenciers étaient bons, pédagogues et connaissaient tous parfaitement leurs sujets.

Sorties et visites : Au 1^{er} semestre, 2 sorties : La visite d'une mine de charbon reconstituée au Parc Explor Wendel et de son musée le 11 mai (34 participants) et le 2 juin visite de l'Eglise Saint Paul avec repas au restaurant « le Michel » (21 participants).

Au 2^{ème} semestre : le 28 septembre, visite de la confiserie des Hautes Vosges et repas à Plainfaing (28 participants) ainsi que le 14 décembre la visite du musée du bagage suivie de notre traditionnel repas de Noël (52 participants).

Comme toujours, les sorties se sont déroulées dans une bonne ambiance et restent toujours appréciées par les participants. Néanmoins le nombre de participants reste plus faible qu'avant le COVID et compte tenu de certains prix fixes comme le bus, cela renchérit le coût des sorties pour ceux ou celles qui y participent. Une réflexion est à mener par le Comité sur la fréquence des sorties dans l'année.

Un rappel est fait sur le respect des dates d'inscriptions.

Sorties pédestres : plusieurs sorties ont été annulées pour mauvaises météo mais 6 balades ont pu être effectuées pour découvrir des sites divers et variés dans les Vosges ou en Forêt Noire avec une moyenne de 15 à 20 participants. Là aussi la bonne humeur, la convivialité et le plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous.

Clubs séniors de l'ABRAPA : Alfred LUTZ et Jean-Jacques VETTER, représentants de l'Amicale auprès des clubs séniors affiliés à l'Abrapa, ont participé aux 2 réunions annuelles. C'est toujours l'occasion de rencontres entre clubs, d'être informés sur les services que propose l'Abrapa et d'écouter des conférenciers conviés. Chaque année, nous sommes également conviés à leur Assemblée Générale.

A l'issue de cette présentation, le rapport d'activité est soumis au vote.

Le rapport d'activités approuvé à l'unanimité.

Point 4 - Rapport financier de l'exercice 2023

Durant l'année 2023, nous avons eu de bonnes et de mauvaises nouvelles.

Les subventions que nous espérions recevoir nous ont été allouées. Elles s'élèvent à 3.000€. Hormis les subventions, les cotisations représentent notre seule source de revenu. Le montant des cotisations s'est élevé à 2.244 €.

La mauvaise nouvelle est que le nombre des membres est en recul.

Nous avons clos notre compte à la Banque Postale en 2021 où subsistait un solde positif de 1.522.88 €. A ce jour, nous ne trouvons pas trace d'un virement de ce montant sur notre compte du Crédit Mutuel et malgré diverses relances, nous n'avons aucun retour de la Banque Postale.

Le budget de notre amicale présente un excédent comptable de 225 € pour l'exercice 2023 (pour rappel -2.330.46 € en 2022).

Une partie des 3.000 € de subvention a été transférée sur l'année 2024, soit 1.920 €. Malgré cela, nous dépendons des subventions pour pouvoir organiser des animations et des sorties. Nous restons sur une note optimiste.

En 2023, nous avons organisé des sorties telle les sorties Galette des Rois, l'Assemblée Générale, La Petite Roselle, la visite de l'Eglise Saint-Paul, la journée à l'Etang de Pêche, Plainfaing, Musée du Bagage, le repas de Noël.

Pour limiter les frais de gestion, en particulier les frais postaux, nous avons mis en place la visualisation de ces documents par internet sur notre site : **amicale-retraites-cram-crav-ugecam.fr**

Les transmissions se font par mail.

Certaines personnes n'étant pas habituées à cette technologie, nous continuerons de leur adresser les documents par voie postale.

Aujourd'hui, nous constatons que cela porte ses fruits en termes d'économies.

Point 5 - Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes 2023 ont été vérifiés par les deux réviseurs aux comptes Mrs Michel SCHREIBER et Marc LANG. Lecture du rapport est faite par Mr Marc LANG qui atteste de la bonne tenue des comptes, de la régularité et de la concordance des écritures sur la base des documents fournis par le Trésorier.

Le rapport des réviseurs aux comptes est annexé au présent PV.

Point 6 - Quitus au Trésorier et décharge au Comité et au Président

Le rapport financier du trésorier et le rapport des réviseurs aux comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée afin de donner quitus au Trésorier, décharge au Comité et au Président pour leur gestion relative à l'exercice comptable 2023.

A l'unanimité l'Assemblée approuve les rapports et donne quitus au Trésorier et décharge au Président et au comité pour la bonne gestion relative à l'exercice comptable 2023.

Le Président remercie le Trésorier et les réviseurs aux comptes pour le sérieux et la qualité de leur travail. Il remercie également l'assemblée pour ce vote.

Point 7 - Renouvellement partiel du comité : 1/3 sortant

En 2024 les membres sortants sont : Albert SCHMITT, Marie Thérèse KUBALLA, Françoise HUFSCMITT.

Les membres sortants sont volontaires pour renouveler leur mandat.

A l'unanimité l'Assemblée approuve le renouvellement des 3 mandats pour une nouvelle période de 3 ans.

Nouveaux membres au Comité

3 postulants ont présenté leur candidature pour rejoindre le Comité, à savoir :

- **Gérard Engel**, retraité ayant exercé des fonctions successives de soignant, de directeur d'Etablissement sanitaire puis de Secrétaire Général à la direction de l'UGECAM ;
- **Jean Pierre Anthony**, retraité ayant exercé des fonctions de soignant puis de direction à l'école d'anesthésie ;
- **Patrick Simonin**, retraité ayant exercé des fonctions de soignant à l'UGECAM.

C'est avec beaucoup de plaisir que le Président, après avoir échangé au préalable avec les postulants, approuve en accord avec les membres du Comité, ces 3 candidatures. Conformément aux statuts il appartient à l'Assemblée Générale de se prononcer sur leur recevabilité. En accord avec l'Assemblée, le vote se déroulera à main levée. La majorité absolue des membres présents ou représentés est requise.

L'Assemblée approuve à l'unanimité l'intégration des 3 candidats au Comité.

Le Président remercie l'Assemblée pour ce vote, félicite les nouveaux collègues et leur souhaite la bienvenue au sein du Comité.

Un point sur la composition du bureau qui reste inchangée :

Président	Roger Muller
Vice-Président	Albert Schmitt
Trésorier	Jean-Jacques Vetter
Secrétaire	Françoise Hufschmitt

Point 8 : Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024

Le Président lance un appel à candidature. Aucune ne s'étant déclarée, il sollicite à nouveau les réviseurs précédents et leur propose de reconduire leurs mandats. Leur accord est acté.

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette proposition et désigne Mrs Marc LANG et Michel SCHREIBER comme réviseurs aux comptes pour l'année 2024.

Point 9 : Projet pour l'année 2024

1^{er} semestre 2024 :

Le programme détaillé a été transmis à tous les membres qui ont pu en prendre connaissance.

2^{ème} semestre 2024 :

Le programme sera diffusé en juillet 2024.

Point 10 : Cotisation pour l'année 2025

Lors de sa réunion du 9 mars 2024, le Comité a décidé de maintenir la cotisation annuelle pour l'année 2025 à 25 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

AMICALE DES RETRAITES CARSAT-UGECAM

« Maison des Associations » - 1a place des Orphelins - 67000 Strasbourg

Point 11 : Divers

La possibilité de paiement des cotisations et des sorties par virement a été évoquée. Pour l'instant cette possibilité semble compliquée à mettre en œuvre dans notre fonctionnement mais la réflexion sera menée.

A l'unanimité des membres présents, il a été décidé de conférer le titre de membre d'honneur de notre Amicale à Mme Janine VAN REKOM, ancienne trésorière, membre du comité et très active au sein de l'Amicale depuis 2005. Son état de santé l'empêche depuis 2 ans d'exercer ses fonctions et de participer à nos activités. En reconnaissance de son implication constante et de sa situation personnelle, le Comité et moi-même souhaitons lui conférer ce titre honorifique.

En l'absence de points complémentaires, la séance est close à 12H00. Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur écoute, les invite à récupérer «LE LIEN» distribué en séance et leur souhaite un excellent appétit.

Le Président